

rapporte d'un bout à l'autre du Canada, y compris au Nouveau-Brunswick et dans le reste du Canada atlantique, indiquent que, déjà, nous avons su saisir ces possibilités.

Dans cette province, l'entreprise Ganong Brothers, de St Stephen, fabricant de chocolats de première qualité, vient de faire construire une fabrique de chocolats de classe internationale pour répondre à ses besoins. Ses dirigeants ont compris ce que signifiait internationaliser leurs activités.

En prévision du libre-échange, Depow Enterprises, un exploitant de bois d'oeuvre de Fredericton, a construit à proximité de la frontière une usine de placages et de contreplaqués de bois dur, d'une valeur de 10 millions de dollars. Dans quelques années, elle pourrait employer 250 personnes. L'entreprise fait également construire une usine de panneaux de gypse de 35 millions de dollars pour approvisionner le marché des Maritimes et le marché du nord-est des États-Unis.

Les entreprises REPAP de Montréal ont investi récemment 60 millions de dollars dans une usine de pâte de bois mécanique, et 90 millions de dollars dans la modernisation d'une fabrique de papier kraft au Nouveau-Brunswick. L'entreprise a l'intention de se prévaloir de l'ALE pour s'implanter aux États-Unis. Une fois implantée, la compagnie pourra concurrencer des producteurs du monde entier. George Petty, directeur général de REPAP, a déclaré récemment : "nous n'aurions jamais pu devenir concurrentiels si nous n'avions pas eu accès au marché américain, et l'ALE nous donne cet accès".

L'appui en faveur d'une élimination accélérée des droits de douane, en dehors des échéances prévues par l'ALE, traduit clairement la confiance que les exportateurs canadiens ont dans leur capacité d'être concurrentiels et de bénéficier de l'Accord. En 1989, le Canada et les États-Unis ont convenu d'adopter un programme d'élimination accélérée des droits de douane sur 400 articles dont le commerce bilatéral représente environ 6 milliards de dollars. Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} avril. Les pressions en vue d'éliminer ces tarifs sont venues non pas du gouvernement, mais de nos milieux d'affaires, désireux de prendre leur part des avantages du libre-échange. Nous venons d'amorcer une autre phase d'élimination accélérée des droits de douane.

Le libre-échange fonctionne pour le Canada. Notre pays a enregistré le taux le plus rapide de création d'emplois de tous les pays de l'OCDE au cours des dix-huit derniers mois. Le Canada arrive en seconde position derrière le Japon pour sa performance économique globale au sein de